

Démission de Mme BULTOT, Adjointe - Communication

«**M. LE MAIRE** : Ce soir je voulais m'adresser particulièrement à Martine BULTOT. Martine a mis un terme à sa carrière professionnelle de médecin appréciée à Planoise, il y a quelque temps. On se souvient aussi de tous les combats qu'elle a menés, entre autres concernant le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes, le travail qu'elle a fait avec ses collègues à Planoise pendant très longtemps. Elle a choisi de démissionner de son mandat de Conseillère Municipale et de sa fonction d'Adjointe, c'est la formule consacrée. Elle a remis sa démission à M. le Préfet, démission qui sera effective au 31 décembre 2010. Le départ de l'équipe municipale de Martine est justifié par des motivations personnelles. Quand elle est venue me l'annoncer j'ai été très surpris et je lui ai demandé pourquoi ? Elle m'a répondu : «il ne se passe rien ; simplement je vais changer de vie». Je sais que, depuis, tu as déménagé et que tu habites dans la banlieue de Grenoble. Comme nous nous sommes rencontrés assez longuement, tu m'as dit que tu avais, avec Nicolas qui est ici ce soir et que je salue, qui est lui aussi une figure du militantisme et du syndicalisme de cette ville, décidé d'avoir une autre vie.

Je voulais te remercier pour tout ce que tu as fait ici, on trinquera ensemble à la fin de ce conseil municipal, toutes tendances confondues bien sûr. Martine a été, et est toujours une femme très engagée. Elle n'a jamais renié ses convictions. Elle a été 12 ans Adjointe de Robert SCHWINT, chargée de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et 9 années dans mon équipe en tant qu'Adjointe à la santé. Nos échanges ont toujours été amicaux et courtois. Même si nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout, et aussi, je tiens à le dire, au moment des élections et des moments difficiles, jamais Martine ne s'est trompée. Martine est élue du GAE. Forte de ses convictions, elle a toujours défendu et plaidé pour les thèmes qui lui étaient chers, c'est vrai, en ne se laissant pas marcher sur les pieds. Avec le départ de Martine, c'est un peu une page de l'histoire municipale, enfin de mon histoire municipale en tout cas, qui se tourne puisque durant ces 22 ans, nous avons toujours été ensemble. Je la vois partir avec des regrets, elle le sait et elle sait que c'est sincère, mais c'est son choix et je lui souhaite donc de profiter de l'air vif des montagnes et de celui plus calme des îles qu'elle affectionne tant, qu'elle puisse faire encore beaucoup de choses pour la collectivité puisque je sais qu'elle ne va pas s'arrêter là. Donc en tout cas Martine, je voulais te remercier pour tout ce que tu as fait et je te passe volontiers la parole puisque c'est ton dernier conseil municipal ce soir et que tu es revenue spécialement de ta montagne, même si tu continues à être là à Besançon régulièrement, pour mener tes fonctions à bien jusqu'au 31 décembre.

Mme Martine BULTOT : Oui, j'ai encore quelques dossiers.

Mes Chers Collègues, 22 ans à la Municipalité de Besançon, c'est 1/3 de ma vie et c'est difficile à résumer dans le temps qui m'est imparti. C'est donc en 1989 que je suis entrée dans l'équipe de Robert SCHWINT en tant qu'Adjointe à l'Environnement et à la Maîtrise de l'Energie. A l'époque on ne parlait pas vraiment d'écologie, ni de développement durable mais derrière d'autres mots, figurait au nombre de nos préoccupations la recherche de réponses adaptées au choc pétrolier, à la prolifération des déchets ou l'amélioration de la qualité de vie des Bisontins. Avant moi ces préoccupations avaient été celles de Paulette GUINCHARD-KUNSTLER et de Bernard GIRARDOT, les deux premiers Adjoints à l'environnement. Les efforts de la ville dans de multiples domaines ont été reconnus et la résultante actuelle est le fruit du travail dans la réalité des cinq Adjoints qui se sont succédé à ce jour à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie. Le titre de première ville verte, le lancement du tri à la source, le passage de la taxe ordure ménagère à la redevance, la Petite Ecole dans la Forêt, sont quelques-unes des actions qui ont marqué mes deux premiers mandats, avec -j'ai failli l'oublier- ma contribution pour garder l'eau de Besançon en régie municipale, ce qui m'a valu d'être démissionnée de ma délégation à l'environnement par Robert SCHWINT pendant 18 mois. Si aujourd'hui l'eau, l'assainissement sont un acquit, si aujourd'hui on peut décliner le thème de la Bisontine à toutes les sauces au point d'en faire des bulles qui font pétiller ceux qui en ont la charge, c'est bien parce que Besançon a été une des rares villes de plus de 100 000 habitants à ne pas avoir privatisé, à ne pas avoir cédé son eau aux grands groupes comme la SAUR à l'époque.

Avec l'arrivée de Jean-Louis FOUSSERET, j'ai été en charge de la politique de promotion de la santé. Les actions du service Hygiène-Santé vous sont connues en matière de prévention : hygiène alimentaire, lutte anti-tabac, lutte contre le bruit, insalubrité, cyber dépendance, etc. Et pour le mandat actuel, une attention particulière aux associations d'usagers de la santé mais également des relations de travail suivies avec le corps médical, médecins, chercheurs et autres paramédicaux, une activité appréciée qu'il conviendrait de pérenniser si on en croit les nombreuses lettres de remerciements adressées à Jean-Louis FOUSSERET.

Pour être complète, je dois aussi indiquer que parfois j'ai été aussi profondément déçue. Par exemple, la bataille pour un grand contournement de Besançon qui a échoué, le projet initial de parc urbain, dessiné par Jacqueline OSTI, abandonné et sur lequel plus de 1 800 familles de Planoise avaient donné un avis intégré au cahier des charges des équipes appelées à concourir, le référendum pour une seule gare, La Viotte, qui n'a pas été suivi d'effet. Je pense toujours que c'était des projets pertinents et j'ai souvent regretté d'être dans une trop petite formation politique pour peser de façon décisive sur le cours des choses.

A l'inverse, avoir réussi la fusion de l'ASQAB - ARPAM dans Atmo Franche-Comté en unifiant les statuts du personnel et en préservant la totalité des emplois tant au Nord qu'au Sud Franche-Comté est un acquit important, fruit de deux années de travail.

Je remercie les responsables des services, les membres du Cabinet et l'ensemble du personnel ainsi que tous ceux et toutes celles qui, à un titre ou à un autre, au cours de ces 22 ans, ont contribué à mener à bien tous ces projets, m'ont aidée et entourée.

Enfin, Monsieur le Maire, mon Cher Jean-Louis FOUSSERET, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée, même si parfois j'ai pu vous agacer...

M. LE MAIRE : Pas beaucoup !

Mme Martine BULTOT : ...j'ai toujours été loyale par rapport au contrat de départ. Votre soutien a été primordial, sinon je ne serais pas repartie pour ce 4^{ème} mandat que je n'avais pas pensé solliciter, dans un contexte politique difficile pour moi, je n'en dirai pas plus. Je suis satisfaite d'avoir fait cette expérience. C'est une ouverture sur beaucoup de choses et notamment les exigences qu'il faut pour gérer une ville de la taille de Besançon. En ce qui me concerne je pense avoir fait mon temps et désormais j'aspire plutôt, pourquoi pas, à écrire un livre sur cette expérience, en tant que femme élue municipale. Pourquoi ne pas le dire, je m'en vais, certes, avec un peu de nostalgie mais sans aucun regret, assurée que le choix que j'ai fait est un bon choix. Je vous souhaite à tous et à toutes, membres de la majorité et de l'opposition, bonne route et que vos débats, pour passionnés qu'ils soient, demeurent porteurs d'avenir pour Besançon et ses citoyens (applaudissements).

M. LE MAIRE : Ma Chère Martine, merci. Cela dit, tu ne m'as pas beaucoup agacé, j'ai connu pire depuis 2001 ! Merci encore pour ce que tu as fait et c'est vrai que concernant l'eau -nous étions d'ailleurs à cette époque du même avis l'un et l'autre- on ne peut que se féliciter que cet avis-là à l'époque ait triomphé. Je vous remercie».